

ALECA : La Tunisie plaide pour une mobilité libre et sans visa pour les professionnels



“La mobilité des personnes est un point essentiel dans les négociations avec l’Union européenne (UE) sur l’accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA)”, a souligné lundi Hichem Ben Ahmed, secrétaire d’Etat au commerce extérieur et chef négociateur du côté tunisien.

Dans une déclaration aux médias à l’issue de la séance d’ouverture du 2ème round des négociations Tunisie-UE sur l’ALECA tenue au siège du secrétariat général du gouvernement à la Kasbah, Hichem Ben Ahmed a indiqué que la Tunisie plaidera en faveur d’une mobilité libre et sans visa pour les professionnels dans le cadre de ces négociations.

Le secrétaire d’Etat a rappelé que des équipes de travail formées d’experts tunisiens et étrangers examineront et discuteront tous les points inscrits dans le projet de l’ALECA, et ce selon une démarche asymétrique et progressive parallèlement à l’avancement des études d’impact et du diagnostic.

“On n’avancera pas tant qu’on n’est pas sûr du diagnostic et de l’intérêt pour la Tunisie”, a-t-il assuré signalant que toutes les propositions sont publiées sur le site web www.aleca.tn.

“Les négociations, qui impliqueront la société civile tunisienne et les structures professionnelles, se dérouleront dans le cadre du respect de la souveraineté tunisienne au niveau des choix économiques et commerciaux”, a-t-il ajouté.

De son côté, Karim Daoud, président du Syndicat national des agriculteurs de Tunisie (SYNAGRI), a souligné l’importance de mettre à niveau le secteur agricole afin qu’il soit capable de concurrencer les pays étrangers surtout qu’il est actuellement confronté à plusieurs problèmes. Il a, en outre, mis l’accent sur la nécessité de former de grandes coopératives capables d’accéder au marché européen appelant à évaluer les résultats du partenariat tuniso-européen pendant

plus de cinquante ans dans le secteur agricole.

Pour sa part, le président de l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), Ahmed El Karm, a indiqué que l'accord de l'ALECA, qui sera étendu aux secteurs de l'agriculture et des services, est une opportunité d'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale. "C'est aussi un moyen pour moderniser l'économie tunisienne", a-t-il ajouté, soulignant la nécessité de mobiliser des ressources financières importantes pour promouvoir la compétitivité tunisienne dans les domaines de l'agriculture et des services. El Karm a aussi mis l'accent sur l'importance de renforcer le partenariat technologique qui est, selon lui, le fondement du développement économique.

A noter que l'ALECA concrétise un objectif majeur du partenariat privilégié obtenu par la Tunisie auprès de l'UE en novembre 2012 et complète la zone de libre échange pour les produits manufacturiers, mise en place suite à la signature de l'accord d'association en 1995.

Le projet de l'ALECA propose d'inclure des accords sur le secteur des services et de l'agriculture mais va aussi concerner les obstacles non tarifaires au commerce, la facilitation des procédures douanières et l'harmonisation du système règlementaire vers l'acquis communautaire selon les priorités définies par la Tunisie.

Après un premier round de négociations en avril 2016, un deuxième round de négociations se poursuivra du 28 au 31 mai 2018. Une fois finalisé et ratifié, l'accord tendra progressivement à l'harmonisation des réglementations de l'environnement commercial, économique et juridique entre la Tunisie et l'UE.